

THEATRES

TULANE.

La délicieuse comédie musicale "Nobody Home," est représentée au Tulane pendant la semaine. C'est une pièce remplie de mélodies attrayantes de danses remarquables, et de dialogues amusants. Les décors et la mise-en-scène sont splendides, les costumes des actrices sont du dernier chic.

ORPHEUM.

Houdini, le célèbre magicien est l'attraction principale à l'Orpheum pendant la semaine. Il fait des tours en apparence impossibles, l'un de ces merveilleux spectacles l'horrible dans une cage hydraulique d'invention chinoise.

Les Croiseurs français en Adriatique

(Extrait de l'article de René Milan, "Les Vagabonds de la Gloire," paru dans "la Revue de Paris," du 15 janvier.)

L'Adriatique est notre fief. Les croiseurs en usent comme si l'Autriche n'existait point. Ils montent, circulent, s'arrêtent devant les îles, défient les côtes sans qu'aucun ennemi visible les attaque. De Cattaro, sans doute, les sous-marins sortent journellement, en quête du gibier de prix que forment nos croiseurs. Mais le hasard, ou notre vigilance ont détourné le malheur. On veille, on s'agrippe, rien ne survient.

Tantôt, à l'occident, se traînent au ras de l'eau les sables de l'Italie; quelques dunes flottent au-dessus d'Ortrante ou de Brindisi, c'est tout ce que nous connaissons, depuis quarante jours, de l'activité des hommes. Le phare de Santa-Maria di Leuca marque la pointe extrême de terre latine; il est mécanologique; on dirait une aiguille plate sortie dans l'air bleu, la nuit, son étal repose sur les mousselines de l'horizon. C'est un des amis solitaires de notre solitude.

Vers les côtes orientales, d'autres amis surveillent notre écheminement; les côtes désolées de l'Albanie et de l'Épire, ou bien l'archipel ionien, l'enfer joyeux de pierre.

L'Albanie et l'Épire, nome rétentissantes et maudites. Partout où régnait l'eau devient la désolation. La base des montagnes s'enfonce au sein de l'onde, et elles semblent colossales; la mort habite leur flanc gris. Un chand soleil, pourtant, les enlumine et des mains diligentes y pourraient retrouver la vigne ou l'olivier; mais on ne voit que grumeaux de roche et cratères de torrents. Par endroits, un cercle jaunâtre et pelé fait tache sur la pierre. La florissait jadis un bâtiment d'Albanie ou d'Épire. L'incendie l'a détruit et la rage des hommes n'y a laissé qu'un désert calciné.

Un silence vertigineux s'écoule de ces montagnes. Il tombe, et roule sur l'eau bleue, d'un bleu dur dont il semble qu'un marteau ferait jaillir des étincelles. Nul ne séjourne en ces parages.

mornes. Le long des havres et des criques, des barques aux voiles levées prennent au vent toute la vitesse qu'il faut pour passer en hâte. Ces barques transportent des montagnards, emplies au fond des cales comminotons en bergerie. Dans ces royaumes de brigands, tout est si dangereux que les brigands eux-mêmes préfèrent aux voyages terrestres les incertains périodes de la mer.

Notre croiseur arrête ces nefs loqueteuses. Alors le chargement humain jaillit de la cale, et son angoisse prouve qu'il attend sa dernière heure. Venu de peaux de mouton, harachés de poignards et de pistolets, ces misérables assomés reculent dans leur âme un lot de crimes inconnus; chaque fois qu'ils y trouvent profit, ils trahissent ou massacrent. Leur cerveau plein de ténacité ignore qui nous sommes et pourquoi nous venons. Nous ne pouvons être que des justiciers pourvus de canons tout-puissants.

L'officier visiteur les détrompe, par gestes, cela va sans dire. Les passagers demeurent soupçonneux, leurs prunelles agues surveillent le visiteur, qui désigne les cales et ordonne d'en sortir le contenu. Les sacrilèges comprennent; nous sommes des pillards qui laisseront vie sauve contre marchandise. Ils hissent péniblement leurs chapelets de figures, leurs faisceaux de poisons secs, leurs petits sacs de maïs, misérables nourritures de ces misérables. Ils les étalent au pied du pillard en redingote galonnée; leur langage caillouteux et leurs mains dressées gesticulent vers le Christ. Allah ou bien le Génie des Casernes, que plus rien de précieux ne reste en cale. L'officier bouleverse les sacs, en ouvre quelques-uns, de peur que des bidons d'essence ou des caisses d'explosifs n'empruntent cette voie subreptice vers Cattaro ou Pola. Ses doigts fureteurs ne reconnaissent que figures ou harangs qui donnent à ses ongles un relent d'épicerie. Négligemment, il essuie du mouchoir les éraillés mélangés au sucre des fruits et ses yeux sévères font une dernière inspection de la barque. Des bons bandits retombent dans l'inquiétude. Ils ne comprennent plus. Que leur veut-on? L'un d'eux parle, et tout à coup les visages se rassèrent. C'est de l'or qu'on exige, de la belle monnaie trébuchante, une rançon facile à emporter. Les plus riches extraient de leur ceinture des pièces aux effigies effacées de principicules balkaniques; les indigents alignent sur leur paume des sous et des centimes forlous, limés, bous à peine pour bouillonner les vareuses de nos matelots. Un vieux bachi-bouzouk, blanchi au temps et à la pointe des moustaches, n'a pas un sou vaillant; accroupi sur le tillac, il agrippe un chapelet noirci et demande à son Dieu l'absolution des péccadilles d'antan. Les autres supplient. Les femmes baissent les mains et les genoux de l'étranger en redingote; les enfants crient comme des chèvres...

Noble, l'officier visiteur embarqué dans sa balénière, et fait le geste de dégraisser qui renvoie toute cette misère à ses destinées. Le pilote hisse la voile; le richard rempoche ses piastres et le gneu ses deniers, le bachi-bouzouk se tait.

— Ah! ah! c'est là l'enfant!... Elle paraît bien gentille! Puis, se penchant vers elle: — Mois aussi, j'ai une petite fille... qui est bien mignonne... tout comme vous, ma chérie! — Et s'adressant à la servante: — Va prévenir le maître qu'il y a là un étranger envoyé par mon frère Alonzo.

Précédant Villeroy qui tenait par la main Renée tout de suite acclimatée, grâce à une banane vers laquelle s'étaient tendues avec convoitise ses menottes, la señora Sanchez conduisit le visiteur à l'habitation.

N'était la différence de végétation. Villeroy aurait pu se croire à Pourville, dans la ferme des Doulain. Même cour, encombrée de fumier, sur lequel picoraient des escadrons de poules caquetant à qui mieux mieux, bordée d'écuries et d'étables, d'où venaient des buffées tièdes de senteurs acres.

Même mare où s'abattaient des caards boursants, mêmes moutons à lants, mêmes chiens aboyant et tirant sur leur chaîne.

En ce moment, arrivait le señor Sanchez, un vigoureux gaillard de trentecinq ans environ, au teint basané, aux yeux brillants comme de l'émail.

Il portait à califourchon sur son cou puissant, une mignonne créature de même taille que Renée, et qui, aussitôt déposée à terre par son père, courut se camper curieusement devant la petite étrangère.

Voici le señor, expliqua la première en désignant Villeroy, qui vient de la part de notre Alonzo nous demander un service.

Elle tendit à son mari, la lettre que lui avait remise le visiteur.

— On peut causer, fit Sanchez, après l'avoir lue posément.

Puis s'adressant à la fillette: — Carmencita, emmène la nina violet Joli agneau noir, veux-tu? et ne reviens que lorsque je l'appellerai... Les enfants partis, on causa, et très rapidement on tomba d'accord.

zouk, ses prières, les femmes leurs baisers et les enfants leurs larmes. La toile se gonfle, le broule passe tout près du croiseur, dont l'équipage montre une rangée de sourires indulgents, et nos Albans, nos Epiotes, assis en rond sur les panneaux, n'y comprennent rien, rien, rien.

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

Table with columns: Steamer and destination, Moutillage, and other details. Includes entries for Agencia, Liverpool, Westwego, etc.

BAIQUES.

Hilgarder, Havre, rue Soraparn; Gantock, Liverpool, rue Troussimou.

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE-ORLEANS.

Table listing ships en route for New Orleans, including Meltonian, Lowe, Alexandrian, etc.

GIBRALTAR.

Kalinda, Webb, Amstredam, part 17 janvier.

AMSTREDAM.

La Compagnie, Lefer, part 19 janvier.

BARRY.

Dunbrook, Vines, part 19 janvier.

STAVANGEL.

Mercator, Kansen, part 18 janvier.

SANTOS.

Arctim, Jarl, Scheum, part 22 janvier.

PAERME.

Kaupanger, Johansen, part 22 janvier.

LAS PALMAS.

Svend H. Jensen, part 2 février.

SHIELDS.

Ehmrta, Jackson, part 30 janvier.

HAVRE.

Mexico, Christens, part 1er février.

STAVANGEL.

Stratford, Conn, part 11 février.

LEWIS.

Ontar, Olson, part 1er février.

SAVANNAH.

Bathin Head, Orr, part 8 février.

ROTFEMAN.

Ann-Bidkj, Brand, part 3 février.

TENERIFFE.

Rod-Kjæfer, part 1er février.

LONDON.

Westwego, Jones, part 10 février.

TOITURES.

Proteuses, plissées, en caoutchouc. Toutes en métal galvanisé. Fourreaux et poires à l'huile. B. V. REDMOND & SON, 314-316-318-320 rue Chartres.

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'annuaire de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnerez dix cents par chaque annuaire vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges désemparés. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York, N. Y. 18 mars, 3 p. m. Times—dim mer ven—12

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son état d'avocat au Bureau de l'Abbeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3187.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE

Compagnie Générale Transatlantique SERVICE POSTAL

Départs NEW YORK pour BORDEAUX

LAFAYETTE, 25 février, 3 p. m. ROCHEFORT, 11 mars, 3 p. m. CHERBOURG, 18 mars, 3 p. m. LA TORRAINE.

Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de la Compagnie, F. J. ORFILA, AGENT GENERAL, 28 rue Commerce, Nouvelle-Orléans.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Charles Ferran & Co., Inc., vs. William M. Wren.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,827 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, faisant partie d'un certain plan tiré par Bringer, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Mingo, devant l'Eschère Chapella, ancien notaire, la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. J. Fontenot, le 2 juin 1890, et qui est annexé à un acte passé devant A. Berthoulet, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1890; était un terrain par l'acte Mingo des légataires universels d'Alexandre Mingo, et par le dit acte de partage, par lequel le terrain ci-dessus mentionné, de la dite portion de terre entre les dit Mingo et le Baron St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le terrain de M. St-Jean, d'un autre par les points P et C à l'ouest, et par le lit du ruisseau Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. Les titres et papiers hypothécaires étant à présent connus comme ils le sont, et un ancrissement comme l'acte d'émancipation.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant, l'acheteur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, R. J. DALY et T. T. ELIZABETH, Avocat pour le demandeur. Fév. 23-25 mars 3-5-6

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée, dans le Troisième District, et connu comme l'île Démourielle (anciennement l'île d'Ormeau).

Prosper Barbazan vs. Sylvain Vincent Bedebant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,825 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Une certaine portion de terre, faisant partie d'un certain plan tiré par Bringer, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires universels d'Alexandre Mingo, devant l'Eschère Chapella, ancien notaire, la dite portion de terre étant comprise dans un plan tiré par J. J. Fontenot, le 2 juin 1890, et qui est annexé à un acte passé devant A. Berthoulet, ancien notaire en cette ville, le 7 septembre 1890; était un terrain par l'acte Mingo des légataires universels d'Alexandre Mingo, et par le dit acte de partage, par lequel le terrain ci-dessus mentionné, de la dite portion de terre entre les dit Mingo et le Baron St-Jean.

La dite portion de terre est bornée d'un côté par le terrain de M. St-Jean, d'un autre par les points P et C à l'ouest, et par le lit du ruisseau Bayou St-Jean sur les côtés nord, sud et est. Les titres et papiers hypothécaires étant à présent connus comme ils le sont, et un ancrissement comme l'acte d'émancipation.

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions: Comptant, l'acheteur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, R. J. DALY et T. T. ELIZABETH, Avocat pour le demandeur. Fév. 23-25 mars 3-5-6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Malaterra Pizzati.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,889 — Division 1. Avis: Je suis présentement en possession de la succession d'un certain défunt, et je suis intéressé à avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons d'opposition ou de contestation, si elles existent, au compte final présenté par moi pour l'acte de liquidation de cette succession, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. A. WARDEN, E. FRECHOUX, Avocat.

Février 19-23

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une mercerie et d'un magasin d'assortiment.

James Talcott vs. H. Nalk.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,723 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 28 février 1916, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir: Sur les lieux No. 721 rue Duval. Un lot de marchandises assorties, comprenant des tricots, chemises, corsages, rideaux de dentelle, linge de toilette pour dames, bas, chaussettes, merceries assorties, objets divers, etc., d'après l'inventaire. Aussi un bureau, deux commodes, tables, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus. Conditions: Comptant sur le lieu.

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans, ERNEST T. FLORANCE, Avocat pour le demandeur. Fév. 17-18-20-28

ANNOUCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, dans le Système District, portant les numéros municipaux 225 et 227 rue Broadway, dans l'île bornée par les rues Ferdinand, Audubon et Elizabeth.

Prudential Savings and Homestead Society, in liquidation, vs. Mme Alvina M. Fleury.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 114,823 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'île No. 27 de Greenwell, bornée par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEU-DI 27 février 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir: Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant et en faisant partie, situés dans le